

## **Motion 1462**

### **concernant un contrat de maintenance à la performance énergétique (chauffage-ventilation)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la nécessité d’optimiser et de rationaliser la consommation d’énergie ;
- qu’une grande majorité des bâtiments publics ont des contrats privés pour entretenir leurs installations thermiques ;
- l’article 160C de notre Constitution,

invite le Conseil d'Etat

1. à renégocier les contrats de maintenance des entreprises de chauffage-ventilation par des contrats du type « à la performance » ;
2. à mettre en place ce nouveau type de contrat pour toute nouvelle installation thermique.